

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1894)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Fanfare lausannoise  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194196>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ne semblaient pas l'avoir en grande estime et l'abandonnaient aux peuples du Nord, dont elle était déjà plus ou moins l'apanage.

Vers l'an 1200 après J.-C., Jean Primus, roi des Flandres et du Brabant, qui était grand amateur de bière, en apprit à ses sujets la fabrication et... l'usage; sous le nom altéré de *Gambrinus*, il est devenu et resté depuis lors le patron des fabricants et buveurs de sa boisson favorite. Celle-ci, pendant tout le moyen âge, était appelée *cervoise*, terme qui est resté en provençal et en espagnol, où elle a nom *cerveza*.

Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, on fabriquait la bière uniquement avec de l'orge, et c'est alors seulement qu'on commença à y ajouter du houblon. Au XIV<sup>e</sup> siècle encore, l'Allemagne était à peu près le seul pays où on la fabriquait, ce qui a changé depuis que la culture du houblon s'est étendue à d'autres pays, surtout à l'Angleterre.

Actuellement, on la fabrique avec du houblon et diverses céréales, particulièrement l'orge; on y ajoute parfois des substances amères, telles que la racine de gentiane ou de buis, qui ne font que la rendre désagréable au goût et souvent malsaine. Peu en honneur chez nous et au Midi, jusqu'il y a une trentaine d'années, la bière tend de plus en plus à substituer, en dehors de la table, les autres boissons, du moins en été; ceci peut du reste très facilement s'expliquer par le fait qu'elle est meilleur marché, moins excitante, plus désaltérante que le vin, et qu'elle convient mieux à tous les tempéraments.

Hix.

#### Curiosité.

par M. G.-L. LUBIN.

Former, avec les lettres ci-dessous, une croix de quatre pré-noms:

A	D				
E	E				
E	E	E	E	E	E
E	E	G	I	I	I
		I	L		
		M	M		
		N	N		
		N	S		
		V	V		

**Théâtre.** — On répète avec activité au théâtre une grande revue lausannoise en quatre actes et sept tableaux dont les auteurs sont M. Scheler et M. Sachs, avocat à Genève. Elle sera intitulée *Le Messenger boiteux de Berne et Vevey à Lausanne* et sera montée avec un grand soin.

En fait de décors, on verra la Riponne, la cave du Dézaley, Ouchy pendant une fête vénitienne, le bateau le « Davel ». On ajoute enfin que les personnalités les plus connues de notre ville figure-

ront dans cette joyeuse pièce, et qu'elle nous réserve d'amusantes surprises. — Attendons le programme, qui paraîtra incessamment.

La salle est complètement louée pour les deux conférences de M. **Camille Flammariou**. Un grand nombre de personnes ne peuvent y assister. On espère que l'illustre savant consentira à en donner une troisième le lundi 2 avril, à 8 heures du soir, ce qui facilitera le public occupé dans la journée.

**Fanfare lausannoise.** — Cette sympathique société célébrera sa soirée annuelle le samedi 31 mars, dans les salles du Casino-Théâtre. Le programme officiel qui nous a été adressé, nous permet de pouvoir assurer une soirée des plus attrayantes. Quant au bal qui suivra, nous ne saurions douter de son entière réussite, les plus grands soins ont présidé à son organisation, et c'est aux accords mélodieux de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage que les heureux danseurs pourront s'en donner à cœur joie.

#### Boutades.

L'autre soir, deux amis qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrent.

L'un d'eux a grossi démesurément; l'âge, la bonne chère et un peu la paresse... que voulez-vous?

— Tu devrais faire un peu de gymnastique!... lui dit l'autre.

— Mais, mon cher, j'en fais énormément... C'est moi qui mouds le café à la maison!

Voltaire, en se promenant à Ferney, rencontre un petit enfant qui jouait dans le parc; il l'appelle, l'interroge et lui demande s'il est protestant. L'enfant répond qu'il est catholique.

— Sais-tu ton catéchisme?

— Oui, monsieur.

— Ecoute: tu vois cet arbre chargé de pommes, eh bien! elles sont toutes à toi, si tu peux répondre à la question que je vais te faire.

— Oh! si elle est dans mon catéchisme je suis sûr de ma réponse.

— Eh bien, mon ami, toutes ces pommes sont à toi, si tu peux me dire où est Dieu?

L'enfant resta un moment embarrassé, puis, levant tout à coup les yeux, il dit avec vivacité:

— Et vous, monsieur, pourriez-vous me dire où il n'est pas.

Ce mot fut comme un coup de foudre pour Voltaire.

Il se détourna, se mit à marcher à grands pas et laissa là les pommes et l'enfant qui ne se doutait pas de son triomphe.

Au bal:

— Oh! ma chère, regardez donc M<sup>me</sup> B... qui ne se décollète plus, et par ces chaleurs!

— C'est une femme d'esprit. Elle a fini par comprendre que le moment était venu de jeter un voile sur le passé.

A la salle des mariages. Toute la noce est réunie. On n'attend plus que le futur. Enfin, il arrive, très en retard, tout haletant: c'est un homme de soixante-dix ans!

— Une autre fois, lui dit le maire avec bienveillance, venez un peu de meilleure heure!

Un des abonnés des *Annales*, de Paris, adresse à ce journal la lettre suivante:

Monsieur,

Comme abonné, je viens vous demander un avis sur la pluralité du mot « précise. »

Quand on écrit « une heure et demie précise, » faut-il mettre au pluriel le mot précise ou ne le faut-il pas?

Plusieurs de mes amis et moi sommes en contradiction complète à ce sujet; les avis sont partagés.

Seriez-vous assez aimable de me donner votre appréciation.

Agréé, etc.,

L.

Le journal n'a pas répondu; il a renvoyé la question posée aux forts en grammaire.

Sans pouvoir indiquer exactement la règle grammaticale, nous nous prononçons pour le *singulier*. Mais, comme les *Annales*, nous soumettons la question à nos lecteurs.

L. MONNET.

**Vient de paraître : TROIS CHANTS RELIGIEUX**  
pour chœur mixte, par FR. JOHN (texte français par H. MASSER). — Prix : 1 franc.  
**FÖTISCH FRÈRES, Lausanne et Vevey.**

**MADÈRE BLANDY**  
expédiés et certifiés d'origine par  
**MM. BLANDY, frères, et C<sup>o</sup>, Ile de Madère.**  
**PORTOS HOOPER**

par **MM. HOOPER, frères, à Oporto.**  
Adresser les demandes à l'agent **M. Glas-Chollet, à Lausanne.**

**VINS DE VILLENEUVE**  
**Amédée Monnet & Fils, Lausanne.**

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.  
**Encaissement de coupons. Recouvrement.**  
Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,25. De Serbie 3 % à fr. 78. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à 35,40. — Milan 1866, à fr. 10,50. — Venise, à fr. 24. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,81. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & C<sup>o</sup>, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*